



MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 31 janvier 2025, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Finances: Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif,
- Économie: Épicerie Bourthoise,
- Économie: Installation d'un Maraîcher projet de partenariat avec l'école,
- Personnel: Convention d'adhésion à la mission conseil et assistance chômage du centre de gestion de l'Eure,
- Personnel: convention d'adhésion au service missions temporaires du centre de gestion de la fonction publique territorial de l'Eure pour la mise à disposition d'agent,
- Culture: Convention d'objectifs niveau 1 entre le département de l'Eure et la commune pour le développement de la lecture publique,
- Église Saint-Just,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 23 janvier 2025

Le Maire




Alain Rocquers